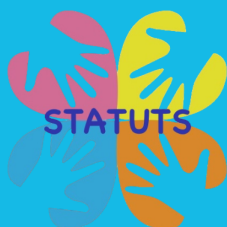


LETTRE D'INFORMATION BUREAU OMS

LES PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS

L'OMS incarne le cœur battant de la vie sportive locale. Au sein de cette dynamique association, passion et engagement se conjuguent pour promouvoir le bien-être et l'épanouissement à travers le sport. Notre lettre d'information est un lien entre l'OMS et ses clubs.



SUBVENTIONS

Il est désormais possible de bénéficier d'une subvention de projet pour contribuer à un déplacement à l'étranger, avec la ville de Salon de Provence. Ce nouveau dispositif sera un plus pour nos clubs les plus importants qui évoluent au niveau international

<https://www.salondeprovence.fr/demande-de-subvention-de-projet/>

STATUTS OMS

Lors de l'AGE du 30 mars, il a été modifié 3 articles des statuts qui concernent : le changement de l'adresse du siège ainsi que l'apparition de la maison sport santé au lieu du centre médico sportif. Les Maisons Sport-Santé ont pour but d'accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.

LABEL HANDICAP

Juste avant notre assemblée générale nous avons décerné le label handicap à 13 associations sportives qui sont impliquées dans les dispositifs handisport. Le sport handi est un pilier majeur de nos engagements sur le terrain.





INFOS EN BREF

- Instagram : le cap des 300 followers est franchi



Instagram



- ACM Vacances d'hiver : Public 3-6 ans ; 200 enfants touchés ; 8 interventions avec associations différentes

- Stages 100 % gratuits : 20 associations sont intervenues ; 214 inscrits (600 inscriptions) ; 40 % filles ; 8,5 d'âge moyen



- Utilisation des minibus : Depuis le 01/01/2024 : frais de réparation 3507 € alors que les factures engendrées par les prêts aux clubs se montent à 1303 €. Ceci impose de revoir la facturation aux clubs. Désormais la facture d'utilisation de minibus sera de 30€ minimum quelque soit la longueur du trajet.



SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN